

BOURSES JEUNES TALENTS APPEL A PROJETS 2018/2019

REGLEMENT



1. La Fondation partenariale INSA Lyon

Créée en 2009 par l'INSA Lyon, l'Association des diplômés et des entreprises partenaires, la Fondation partenariale INSA Lyon a été conçue pour accompagner ce modèle unique de formation, de recherche et d'innovation que représente l'INSA Lyon. Elle développe son action à travers quatre grandes missions :

- Accompagner le développement de l'INSA Lyon dans la réalisation de l'ensemble de ses missions,
- Promouvoir l'image de marque de l'INSA Lyon afin de développer son rayonnement national et international,
- Renforcer les liens avec le monde socio-économique et créer les conditions d'un dialogue constant et nourri,
- Faire vivre et promouvoir le modèle et les valeurs de l'INSA Lyon tant au sein de sa communauté qu'auprès de ses partenaires et de la société.

La Fondation inscrit son action dans le cadre du mécénat en levant des fonds auprès de ses diplômés, des parents d'élèves et des entreprises. Elle porte des programmes structurés par thématiques pour couvrir l'ensemble du champ des besoins de l'école et de ses élèves. Elle agit dans un esprit de lien et d'utilité, pour entretenir et développer le modèle INSA, ses valeurs et sa pertinence pour former les ingénieurs de demain.

FONDATION INSA LYON

Campus LyonTech La Doua

Bâtiment Les Humanités - 69621 Villeurbanne cedex - France

Tél : + 33 (0)4 72 43 74 10 - Fax : + 33 (0)4 72 43 85 37 - fondation@insa-lyon.fr

fondation.insa-lyon.fr

2. Objectifs et cibles du dispositif

Les Bourses Jeunes Talents s'inscrivent dans le dispositif global des « Bourses de la Fondation » et complètent le volet des bourses sociales porté conjointement avec l'école.

L'objectif visé par la Fondation dans ce dispositif est d'encourager le développement du modèle INSA en apportant une aide financière aux élèves-ingénieurs qui cultivent une passion et un talent **individuels** affirmés qu'ils exercent au sein d'une structure de l'école.

L'INSA Lyon permet en effet à ses élèves de poursuivre et de développer la pratique d'activités artistiques, sportives, ou en lien avec la technologie dans le cadre de ses filières spécialisées. Il favorise également le développement de ces pratiques dans le cadre de la vie associative, d'une réelle vitalité. L'aide de la Fondation portera sur les pratiques exercées dans les domaines suivants :

- Artistique
- Sportif
- Scientifique et Technologique
- Culturel

Les pratiques collectives n'entrent pas dans le cadre de dispositif mais peuvent être considérées par ailleurs dans la politique de subventions de la Fondation.

3. Critères d'éligibilité

Le dispositif est ouvert à tout élève-ingénieur durant sa scolarité à l'INSA Lyon. Pour être éligible le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Attester d'une pratique assidue et d'un niveau d'excellence dans la discipline,
- Démontrer des réalisations ou des résultats probants obtenus dans les 12 derniers mois,
- Exprimer un objectif et/ou un programme de progression mesurable.

La pratique devra impérativement s'articuler avec un dispositif existant à l'INSA Lyon, structure, filière ou association.

Une attention particulière sera portée au rayonnement que la pratique ou le projet pourra générer pour l'école.

4. Modalités de candidatures

Le dossier de candidature est à retirer sur le site de la Fondation, dans la rubrique actualités et dans l'onglet Bourses.

Il doit ensuite être complété et communiqué par mail à fondation@insa-lyon.fr, dans les délais prévus par le calendrier défini pour chaque appel et précisé sur le site de la Fondation.

FONDATION INSA LYON

Campus LyonTech La Doua

Bâtiment Les Humanités - 69621 Villeurbanne cedex - France

Tél : + 33 (0)4 72 43 74 10 - Fax : + 33 (0)4 72 43 85 37 - fondation@insa-lyon.fr

fondation.insa-lyon.fr

5. Sélection des candidatures

Les dossiers feront l'objet d'une présélection basée sur les critères exposés ci-avant. Les candidats sélectionnés seront ensuite auditionnés par le bureau de la Fondation, lequel statuera sur l'attribution de la bourse.

6. Dotation et durée

Le montant maximum d'une bourse est de 1000 € sur un an. Celui-ci dépendra des besoins exprimés par le candidat en fonction de la nature de sa discipline ou activité. Le nombre de projets retenus et la somme allouée à chaque projet sont laissés à la libre appréciation de la Fondation.

7. Engagements des lauréats

Dès formalisation de l'octroi de la Bourse, une convention sera signée entre le bénéficiaire et la Fondation. Cette convention précisera les engagements du boursier, en particulier en matière de communication.

Le bénéficiaire s'engagera également à produire un bilan de son activité qu'il remettra au terme de l'année scolaire concernée, et au plus tard au 30 novembre.

8. Allocation des fonds

Les fonds seront versés en deux temps :

- 75% dans le mois suivant la signature de la convention entre le bénéficiaire et la Fondation,
- 25% à la remise du bilan de l'année scolaire, et au plus tard en décembre de l'année d'attribution.

9. Renseignements

Le présent règlement et le dossier de candidatures sont disponibles sur fondation.insa-lyon.fr pendant la période de chaque appel à projet annuel.

10. Acceptation et modification

La réponse à l'appel à projets de la Fondation entraîne l'acceptation du présent règlement.

FONDATION INSA LYON

Campus LyonTech La Doua

Bâtiment Les Humanités - 69621 Villeurbanne cedex - France

Tél : + 33 (0)4 72 43 74 10 - Fax : + 33 (0)4 72 43 85 37 - fondation@insa-lyon.fr

fondation.insa-lyon.fr